

## **CONTRIBUTION DE L'ANDORRE**

### Débat sur l'éducation au développement durable

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proclamant la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005 à 2014). Aux deux tiers de la décennie, les parlementaires au sein de la Francophonie souhaitent faire un bilan de ce qui a été accompli à ce jour.

Nous présentons le bilan de la mise en œuvre de l'EDD en Andorre. Mais avant tout, nous voulons rappeler que la structure éducative de notre pays est partagée entre trois systèmes éducatifs qui forment le réseau éducatif public du pays: le système andorran, le système français et le système espagnol. L'intégration de l'éducation au développement durable en ce qui concerne les systèmes éducatifs français et espagnol dépend donc respectivement des autorités françaises et espagnoles, dans le cadre des conventions bilatérales signées à cet effet.

Nonobstant, l'Andorre s'est impliquée dans ce projet en créant une commission de travail interministérielle, intégrée aussi par des organisations non gouvernementales; celle-ci a été créée en 2005 afin de mettre en place des actions destinées à promouvoir l'EDD. Cette commission a donc été le lien entre les structures institutionnelles, les acteurs locaux et la société civile.

Il n'existe pas de législations spécifiques en matière d'EDD dans notre pays mais les dispositifs pédagogiques suivants ont été mis en place:

- Un agenda scolaire destiné à tous les élèves du secondaire des trois systèmes éducatifs est distribué tous les ans à la rentrée; cet agenda permet de communiquer sur les thèmes abordés par la Décennie et de sensibiliser les élèves au développement durable.
- Un Centre «Andorra Sostenible» (Centre Andorre Durable) a été créé afin d'informer et de promouvoir des actions de développement durable auprès des associations et de la société civile en général mais aussi de sensibiliser les jeunes. Il offre des ateliers de formation et d'éducation destinées aux élèves sur différents thèmes concernant le

développement durable (déchets, eau, paysage, changement climatique, air, consommation durable,...) et permet ainsi de sensibiliser environ 3.000 élèves tous les ans (ce qui représente un tiers des enfants scolarisés en Andorre).

- En 2009, un projet «écoles vertes» a été lancé, ayant comme objectif de former les enfants pour que les adultes de demain s'impliquent et participent afin de trouver des solutions aux questions qui menacent la durabilité de la planète. L'implication de toute la communauté éducative de l'école, des parents d'élèves et des acteurs locaux est nécessaire. Les écoles qui participent à ce projet et suivent les lignes directrices marquées sont distinguées par un logo «école verte» et bénéficient du soutien logistique et économique du Ministère de l'Environnement. Ce projet a été mis en place pour la rentrée 2010/2011, avec la participation de 11 écoles «pilotes» appartenant aux trois systèmes éducatifs.

En ce qui concerne les enseignants, il faut savoir qu'ils ne sont pas formés spécifiquement en matière d'EDD. Néanmoins des ateliers destinés à promouvoir ces thèmes sont mis à disposition périodiquement en offrant la possibilité aux enseignants, et au public en général, d'y participer pour s'informer et se former.

Selon la publication semestrielle «Observatori d'Andorra» qui mesure les perceptions de la population sur différents aspects de la société andorrane et son évolution (et dont les résultats des enquêtes effectuées peuvent se comparer, plus ou moins, au travail réalisé par l'INSEE en France), l'aspect qui préoccupe le plus actuellement la population est la difficulté réelle pour trouver du travail, dans le contexte actuel de crise économique. Même si l'EDD se trouve encore parmi les dix premiers aspects qui intéressent la société andorrane, il ne fait plus parti des priorités.